



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 19 mars 2013 à 13 h 00 à laquelle sont présents mesdames et messieurs les conseillers-ères Stefan Psenak, André Laframboise, Alain Riel, Maxime Tremblay, Mireille Apollon, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Nicole Champagne, Denis Tassé, Luc Angers, Patsy Bouthillette, Joseph De Sylva, Stéphane Lauzon, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Maxime Pedneaud-Jobin.

Sont également présents, mesdames et messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, Michel Tremblay, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint ainsi que Roger Archambault, Claude Alain, André Bonneau, Luc Bouvier, Louis Cabral, André Cadieux, Nicole Dumoulin, Lucie Gagnon, Marc Gohier, Mario Harel, Marie-Hélène Lajoie, Marco Lalonde, Martin Leblanc, David Leclerc, Marie-Claude Martel, Marc Phaneuf, Martin Potvin, Alain Renaud et Gilles Sabourin.

Sont absents, monsieur le maire Marc Bureau et monsieur et madame le conseiller-ère Patrice Martin et Sylvie Goneau.

CAUP20130319-P1 CAUCUS PRÉPARATOIRE

13 h 00 – Discussion sur les dossiers inscrits à l'ordre du jour du conseil municipal du 19 mars 2013.

4.8 PROJET NUMÉRO 14636 – SECOND PROJET DE RÉOLUTION – PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE – 441, AVENUE DU CHEVAL-BLANC – RÉALISER UN PROJET RÉSIDENTIEL INTÉGRÉ – DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE – YVON BOUCHER

Pour faire suite à la tenue de l'assemblée publique de consultation pour ce dossier, monsieur le conseiller Yvon Boucher demande que les assemblées publiques de consultation se tiennent, à l'avenir, dans les secteurs concernés et non à la Maison du citoyen.

Après discussion, il est convenu qu'une analyse plus détaillée des impacts d'une telle démarche soit réalisée et présentée à un prochain comité plénier.

29.2 PROJET NUMÉRO 15263 – AUTORISATION DE BARRAGES ROUTIERS – LEVÉE DE FONDS – 6 AVRIL, 11 MAI ET 1^{er} JUIN 2013

Pour faire suite à une analyse des intersections où sont autorisés les barrages routiers pour des levées de fonds, certaines intersections ont été retirées, sur la base du critère de la sécurité. Monsieur le conseiller Denis Tassé propose de maintenir le statu quo, soit d'autoriser les barrages routiers pour les mêmes intersections que celles autorisées en 2012. L'administration maintient toutefois sa recommandation à l'effet de retirer certaines intersections jugées dangereuses pour la tenue de barrages routiers pour des levées de fonds.

Après discussion et étant donné le court délai entre l'autorisation par résolution et la tenue des premiers barrages routiers, il est convenu d'adopter la résolution comme déposé et d'ajouter une nouvelle résolution à l'ordre du jour du conseil municipal. Cette nouvelle résolution mandatera l'administration municipale afin de procéder à une analyse touchant les levées de fonds faites dans le cadre de barrages routiers pour l'automne 2013, selon les rues et intersections retenues en 2012. Cette résolution est donc ajoutée à l'ordre du jour du conseil municipal du 19 mars 2013, à l'item 29.8.

Les membres du conseil acceptent d'ajouter les items suivants :

- 29.1** **Projet numéro 15263** – Adoption du plan d'action 2013 de la Politique d'habitation
- 29.2** **Projet numéro 15457** – Autorisation de barrages routiers – Levée de fonds – 6 avril, 11 mai et 1^{er} juin 2013
- 29.3** **Projet numéro 14418** – Modification à la réglementation du stationnement – Chemin Castelbeau – District électoral de Deschênes – Alain Riel
- 29.4** **Projet numéro** --> **CES** – Autoriser la signature de l'entente pour le paiement des frais reliés aux infrastructures et aux équipements municipaux pour la propriété située au 2199, rue Saint-Louis (Village Riviera, phase 4) – District électoral de Limbour – Nicole Champagne
- 29.5** **Projet numéro** --> **CES** – Engagement à l'essai et permanence de monsieur André Turgeon au poste de directeur du Service de l'environnement – Direction générale adjointe, Gestion du territoire
- 29.6** **Projet numéro** --> **CES** – Modifications à la structure organisationnelle – Service des travaux publics
- 29.7** **Projet numéro** --> **CES** – Adjudication – Soumission publique – Émission d'obligations de 21 000 000 \$
- 29.8** **Projet numéro 15818** – Mandat – Analyse des barrages routiers
- 29.9** **Projet numéro** --> **CES** - Protocole – Corporation des 6^e Jeux de la francophonie canadienne, Gatineau 2014 et Ville de Gatineau
- 29.10** **Projet numéro** --> **CES** – Premier versement de l'aide financière de la Ville de Gatineau dans le projet de développement, d'acquisition, de rénovation et de mise aux normes du centre d'exposition l'Imagier – 150 000 \$

Les membres du conseil acceptent de retirer l'item suivant :

- 4.5** **Projet numéro 15489** - Avis de présentation - Règlement numéro 502-167-2013 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 visant à autoriser le stationnement ou le remisage d'un véhicule récréatif en cour avant d'un terrain résidentiel et la location d'espace sur le terrain d'un concessionnaire de véhicules récréatifs à titre d'usage additionnel
- 4.6** **Projet numéro 15490** - Projet de Règlement numéro 502-167-2013 modifiant le Règlement de zonage numéro 502-2005 visant à autoriser le stationnement ou le remisage d'un véhicule récréatif en cour avant d'un terrain résidentiel et la location d'espace sur le terrain d'un concessionnaire de véhicules récréatifs à titre d'usage additionnel

CAUP20130319-P2 PROTOCOLE D'ENTENTE – CORPORATION DES 6^e JEUX DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE, GATINEAU 2014 ET VILLE DE GATINEAU

14 h 05 – Monsieur Roger Archambault, accompagné de monsieur Benoît Pelletier et de madame Marie-Hélène St-Onge, présente le protocole d'entente avec la Corporation des 6^e Jeux de la francophonie canadienne, Gatineau 2012 et la Ville de Gatineau.

La présentation est détaillée comme suit :

- Objectif de la présentation;
- Historique;
- Orientation du protocole;
- Engagements de la Corporation;
- Engagements financiers de la Corporation;
- Engagements de la Ville;
- Engagements financiers de la Ville;
- Sommaire des engagements financiers de la Ville;
- Entreposage – Complexe Mont-Bleu;
- Achat d'une scène mobile;
- Recommandations.

RECOMMANDATIONS**CP-SLSDC-2013-08**

Que ce comité recommande au conseil municipal l'adoption du protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Corporation des 6^e Jeux de la francophonie canadienne, Gatineau 2014, dans le cadre de l'organisation de la 6^e édition des Jeux de la francophonie canadienne, été 2014.

CP-SLSDC-2013-09

Que ce comité autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer le protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et la Coporation des 6^e Jeux de la francophonie canadienne, Gatineau 2014.

CP-SLSDC-2013-10

Que ce comité accepte la participation financière de la Ville à la réalisation des Jeux de la francophonie canadienne selon les versements prévus apparaissant audit protocole.

CP-SLSDC-2013-11

Que ce comité autorise le trésorier à puiser la somme de 84 600 \$ de 2012, à même les soldes budgétaires des enveloppes dévolues à la présentation des Jeux du Québec, ainsi que la somme de 687 570 \$ aux imprévus 2013 afin de donner suite à la présente et de reporter les soldes inutilisés aux années subséquentes.

CP-SLSDC-2013-17

Que ce comité mandate le Service des loisirs, des sports et du développement durable et le Service des arts, de la culture et des lettres à procéder à l'analyse des options afin de répondre aux besoins en immobilisations et de les déposer dans le cadre de la préparation du PTI 2014-2015-2016.

Les recommandations ci-haut mentionnées sont acceptées à l'unanimité. Par conséquent, le projet de résolution numéro 15839 sera déposé au comité exécutif du 19 mars 2013 pour recommandation et adoption au conseil municipal du 19 mars 2013.

CAUP20130319-P3 AIDE FINANCIÈRE – CENTRE D'EXPOSITION L'IMAGIER

14 h 45 – Monsieur Louis Cabral présente l'état d'avancement du projet de développement, d'acquisition, de rénovation et de mise aux normes du Centre d'exposition L'Imagier.

Les objectifs de la présentation sont de :

- présenter l'état d'avancement du projet de développement, d'acquisition, de rénovation et de mise aux normes du Centre d'exposition L'Imagier;
- recommander le premier versement de 150 000 \$ de la Ville de Gatineau.

La présentation détaille plus amplement les points suivants :

- Résumé du projet;
- Quatre conditions au versement (75 % complété);
- Quatre conditions au versement (25 % en suspens);
- Justification du versement de 150 000 \$;
- Recommandation.

RECOMMANDATION**CP-ACL-2013-06**

D'autoriser le trésorier à faire un premier versement de 150 000 \$ de la subvention totale accordée par la résolution numéro CM-2010-906 à la Corporation du Centre d'exposition L'Imagier pour le projet de développement, d'acquisition, de rénovation et de mise aux normes du Centre d'exposition L'Imagier situé au 9, rue Front à Gatineau.

La recommandation **CP-ACL-2013-06** est acceptée à l'unanimité. Par conséquent, le projet de résolution numéro 15841 sera déposé au comité exécutif du 19 mars 2013 pour recommandation et adoption au conseil municipal du 19 mars 2013.

Fin du caucus préparatoire public à 14 h 55.